

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE L'ARTOIS

Information relative au nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital social (article R22-10-23 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article R22-10-23 du Code de commerce, est publié ci-après le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société le 10 avril 2024, jour de la publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable de l'Assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024 :

Total actions émises	266 200
Total droits de vote	266 200

Le 6 mai 2024

